



---

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi 27 septembre 2023 à 19h en visioconférence

---

*PV adopté et publié le 07/12/2023.*

**Présents (25)** : ARDOUIN Franck-Olivier – BOUILLARD Dominique - CRANIER Marion – DÉSARMÉNIEN Pascale - DE SINGLY Vincent - GALLO Gérard – GALVIN Thierry - GILET Danielle - HEBEL Jo - HÉNONIN Denis - HÉNONIN Sylvie - HOUDBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MATHIS Didier - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SOMMEREISEN Jean-Philippe - VERMEIL Corinne - VRAUX Cécile - ZONZON Régine.

**Assistent** : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) - KNOCKAERT Jean-Christophe – PICHON Stévan.

**Excusés (4)** : GAILLARD Florence – LAHAIE Claire - PÉARD Dominique - SIONNEAU Pierre

Au préalable, nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux représentants du Comité de Loire-Atlantique intégrant le Conseil d'Administration de la Ligue : Thierry GALVIN et Dominique BOUILLARD, suite à la démission de Corinne VERMEIL et Jean-Marc AUGER.

Dominique est vice-présidente du comité de Loire-Atlantique, en charge de la commission technique, des SSS collège et lycée.

Thierry est le président du comité de Loire-Atlantique.

Nous souhaitons également la bienvenue aux 3 nouveaux salariés de la Ligue, qui se présentent chacun leur tour :

- Margaux BITOUN, apprentie communication, est en 3<sup>e</sup> année Bachelor. Elle sera présente 3 semaines/mois, en décalage avec Léa.
- Léa PROD'HOMME, apprentie communication, est en Master 2, présente 3 semaines/mois également.
- Valentin BOULAIRE, CTF au Pôle Espoir Masculin, succède à Charles. Élus et salariés sont les bienvenus au Pôle ! Valentin commence les rencontres avec les comités, pour faire connaissance avec le personnel technique et les élus.

Jo Hébel rappelle avant de commencer ce CA que le PV du dernier CA du mois de mai n'a pas été soumis à approbation des membres présents.

→ *Ce PV sera prochainement envoyé.*

### 1. Point sur les Ressources Humaines de la Ligue

*Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe*

Axel et Noam étaient très satisfaits de leur année. Ils ont validé leur année tous les deux.

Annita est prolongée en temps partiel thérapeutique et souhaite effectuer 20h/semaine.

Arrivée d'une alternante administrative. Les assistantes administratives et Jean-Christophe ont été interrogés pour établir sa fiche de mission.

Didier Mathis souhaite pouvoir consulter les plannings des salariés de la Ligue, en temps réel, en toute liberté.

→ *Une solution est étudiée pour répondre à cette demande.*

### 2. Tournoi de France en janvier 2024

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue*

Nous aurons la chance d'accueillir l'équipe de France masculine en janvier prochain. Ne pas communiquer pour l'instant, attendre la communication officielle de la FFH la semaine prochaine.

4 matchs internationaux à Nantes à la Hall XXL à La Beaujoire, préparant aux championnats d'Europe la semaine suivante :

- Jeudi 4 janvier 2024

- à 17h30 : Bahrein – Brésil
- à 20h30 : France – Tunisie
- Samedi 6 janvier 2024
  - à 14h : Tunisie - Bahrein
  - à 16h : France - Brésil

Les accords ont été finalisés vendredi dernier avec **Nantes Métropole et la Ville de Nantes**, notamment en termes de budget et de location des installations.

L'objectif premier de la venue de l'équipe de France n'est pas de gagner de l'argent, mais d'apporter aux licenciés des Pays de la Loire un moment festif. Il a été demandé que l'excédent de cet événement soit calculé par journée séparée.

Nous aurons l'occasion d'accueillir la 1<sup>re</sup> étape du Village de « l'Incroyable Tournée autour des JO ». Réflexion autour de l'animation de ce village, du public visé (vacances scolaires), de l'installation des structures, l'implantation géographique. Nous devons faire en sorte que l'événement soit profitable à tous.

Ouverture de la billetterie programmée le 12/10 à **12h**. Quota en fonction de chaque catégorie, réservée à la famille du Handball.

Michel Houdbine informe que l'ITFE envisage de proposer à cette occasion un temps de formation à destination des dirigeants, ces formations ayant du mal à démarrer. Dossier en cours, à l'état de proposition.

Jean-Christophe précise que l'enjeu est de mobiliser les dirigeants, ce qui est difficile. 3 temps seraient proposés : un temps de formation. un temps convivial autour de la vie des clubs. un temps de compétition autour du tournoi de France. Si des personnes sont intéressées pour donner un coup de main ou soumettre des idées, ne pas hésiter à se signaler. Cette journée se déroulerait le samedi 6 janvier 2024.

C'est une très bonne idée, selon Alexis. Il faut trouver un temps pour les dirigeants. C'est bien de tester cette formule.

Philippe Bana souhaite peut-être renouveler sa présence auprès des clubs, comme en octobre 2022. On pourrait profiter des élus fédéraux présents pour animer ces temps-là.

### **3. Point ANS et CTI**

*Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue*

#### **CTI 2023**

Pour rappel, le CTI est le Contrat Territorial Individualisé associant la FFH et le territoire des Pays de la Loire. Contrat d'objectifs dans le cadre du projet fédéral, associé à une somme d'argent : 2 millions d'euros pour tous les territoires.

Pour les Pays de la Loire : 110 000 € seront versés sous réserve d'engager des projets d'actions :

- Performer sportivement : PPF M et M et arbitrage. Contrat défini en août.
- Performer socialement : enjeux autour du nombre de licences, 12/14 ans notamment, en perte de vitesse. Catégorie à redévelopper. Licence événementielle avec la découverte de la pratique du handball et valoriser leur engagement.
- Performer organisationnellement : concerne la formation. Enjeux chiffrés autour du nombre de personnes formées.
- Performer territorialement : actions via le projet fédéral autour de la lutte contre toute forme de violence. Thématique fédérale autour des démarches RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), la FFH souhaite que l'on développe cette thématique. Projet porté par notre territoire : travail avec le monde scolaire, les SSS et la question d'investir sur les terrains mobiles pour le Hand à 4.

Un dialogue de gestion est espéré mais n'aura finalement pas lieu. Les échanges autour du PPF n'ont pas eu lieu ; échanges autour de l'arbitrage, avec Stéphane Nicol, échanges avec Jean-Luc Baudet... Nous avons eu des discussions de façon individuelle avec certains élus, mais pas globales avec la Fédération.

60% (part fixe) vont être versés dans les prochains jours, et seront reversés aux comités.

40% (part variable) seront versés en janvier 2024, en fonction des projets.

La ligue est mal dotée. Le rééquilibrage par rapport aux autres territoires est en cours. La FFH a pris l'engagement de rééquilibrer les dotations en 2024 et 2025.

Gérard souhaite obtenir la synthèse du CTI reçue

- Alexis confirme avoir envoyé le document CTI aux comités départementaux.

Comment peut-on dire que les dotations seront réévaluées en 2024 et 2025 si l'équipe en place n'est plus la même ?

- Les budgets sont engagés pour fin 2025. Peu importe si l'équipe change...

#### **Bilan ANS**

Réunion ANS/CTI la semaine dernière. Un bilan sera envoyé et diffusé à l'ensemble des membres du CA.

L'augmentation de l'aide apportée aux clubs et à nos structures reste très faible. L'enveloppe augmentera peut-être, mais le nombre de structures n'augmentera pas forcément.

#### **4. Cooptation de Corinne VERMEIL**

*Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue*

Suite à sa démission au sein du Comité 44, Corinne VERMEIL souhaite cependant rester membre du Conseil d'Administration de la Ligue et Présidente de la Commission Hand Ensemble.

##### **Décision :**

*22 votants. Anne ne peut pas voter, n'étant pas licenciée.*

*Cooptation de Corinne VERMEIL comme Présidente de la commission HE validée avec 100 % des voix pour.*

#### **5. Point sur les membres CA et commissions territoriales**

*Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements*

Comme à chaque début de saison, il nous faut valider la composition du CA et des commissions régaliennes et vérifier la qualification de tous les membres actifs au sein de la Ligue.

- CA : Anne doit régulariser sa situation et se qualifier au plus vite.
- COC, discipline, Statuts, CTRL, groupe N3F : RAS.
- La CTA n'a pas transmis la liste de la commission.
- Service aux clubs : pas de liste.
- Commission communication : pas de membres.
- Handensemble : 3 personnes à qualifier.

Didier Mathis est mécontent de découvrir la liste de la CTA ce soir ! On sait l'appeler pour autre chose, pourquoi n'a-t-il pas été contacté ? À partir du moment où personne n'est démissionnaire, pourquoi renouveler chaque année ? Il aurait été bon de rappeler cette procédure.

##### **Décision :**

*21 votants*

*Composition des compositions régaliennes validée avec 91% des voix pour, 9 % abstention.*





## 7. Point sur les licences

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

+ 2 000 licences par rapport à 2022.

Progression des joueurs +16 ans

On a franchi le cap des 25 000 licenciés. On est en avance par rapport à la saison dernière. On devrait atteindre les 30 000 licences. On espère passer le record à 30 220... !

Gérard intervient sur la saisie des licences Handensemble, pour lesquelles on ne peut pas télécharger de formulaire signé manuellement par le licencié. Le formulaire électronique est obligatoire.

→ Le club peut le faire, mais pas le licencié effectivement. La Ligue peut le faire également.

## 8. Choix du site des Intercomités du samedi 25/11/2023

Point présenté par Michel HOUBINE – Élu référent ETR/Pôles/ITFE

Suite à l'appel à candidature pour l'organisation des intercomités 2023, 2 clubs ont postulé : le CA EVRON HB (53) et CARQUEFOU HB (44).

Les 2 clubs répondent au cahier des charges, pas de préférence de notre côté. Ces 2 candidatures sont recevables. EVRON l'a fait il y a 2 ans et ça s'est bien passé. CARQUEFOU n'a jamais eu cet événement et a tout pour bien faire.

### **Décision :**

23 votants

Candidature de CA EVRON 39% / CARQUEFOU HB 48%, 13 % d'abstention.

CARQUEFOU organisera donc les intercomités 2023.

## 9. Choix du site des Intercomités interrégionaux masculins des 30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024

Point présenté par Michel HOUBINE – Élu référent ETR/Pôles/ITFE

De la même façon, un appel à candidature pour l'organisation des intercomités interrégionaux masculins 2024 a été lancé. Un seul club souhaite accueillir la compétition : LE POIRÉ BELLEVIGNY VENDÉE HB (85).

2 journées de compétition. Lourd à organiser. Le club l'a déjà fait, et bien fait !

### **Décision :**

23 votants

Candidature du POIRÉ BELLEVIGNY VENDÉE HB validée avec 96% voix pour, 4% d'abstention.

## 10. Point financier

Présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général

Situation arrêtée au 31/08/2023, en fonction des dépenses et recettes réalisées et budgétées pour les 4 mois de l'année restants.

Un état budgétaire arrêté au 31/08/2023 a été envoyé à chaque commission le 20/09.

Excédent prévisionnel de 31 600 €.

Didier s'interroge sur la baisse des recettes estimées sur les possibles inscriptions à venir.

→ Les stages JAJ auront lieu en janvier 2024, 2<sup>e</sup> semaine des vacances scolaires, sur 2024. Donc baisse des recettes sur 2023.

Les frais généraux regroupent les licences, le personnel, le CTI. Beaucoup de points d'incertitude dans ce budget.

Michel questionne sur la masse salariale : comment s'est établi l'arrêt de travail d'Annita ?

- On avait estimé un prolongement du mi-temps thérapeutique du 30/06 au 30/09.
- Quand Annita reviendra à temps plein, il faudra ajouter 15 000 € de charges.

Gérard soulève le problème de la somme engagée dans le Beach : 5 000 €. Certains comités n'ont pas réglé leur part.

Qui paie la dette sur le beach ?

- Les comités doivent payer la somme votée lors du CA en mai dernier. Que ça plaise ou non, il faut que les comités paient leur part.
- Selon Thierry, les comités et les ligues ont des budgets séparés. Il n'y a pas de lien de subordination entre nous. Nos budgets sont gérés par chacun de nous, par chaque association. On a tous émis des réserves... Dans l'absolu, la clôture des comptes est le 31/12/2023 et ça n'était pas prévu dans le budget 2023.
- Alexis précise que la Ligue s'est positionnée en rôle de médiateur et n'a rien imposé à qui que ce soit. Elle a gardé un rôle de médiateur.

Michel fait remarquer que lorsque le comité de Maine-et-Loire a organisé le Final 4, qui a engendré un déficit de 20 000 €, il n'a pas été fait appel aux autres comités... Le comité l'a géré tout seul... La pilule est dure à avaler pour les membres du comité 49, qui ne comprennent pas pourquoi le comité a été mis à contribution.

## 11. Étude des vœux fédéraux

*Point présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements*

Comme chaque année et en vue de l'AG fédérale 2024, nous réceptionnons les vœux émis par les clubs et commissions territoriales, à soumettre à la l'AG FFHandball.

Le CA doit ainsi se prononcer sur les vœux suivants :

- **Vœu 1** de la Commission Handensemble sur les licences « Handensemble compétitives », qui souhaite ne pas voir augmenter la part fédérale sur ce type de licence.
- **Vœu 2** du SC Beaucouzé HB sur l'arbitrage des matchs jeunes. Ce n'est pas un vœu mais un problème de règlement fédéral. Ne plus mettre de limite d'âge pour l'arbitrage de ces matchs, déjà reportée à 26 ans, n'est pas souhaitable. Avis défavorable du CA.
- **Vœux 3 et 4** de l'Atlantique Rezé HB relatif au règlements généraux 2023/2024 / Article 88.3 portant sur l'usage de la colle et de la résine. Sur la conclusion de match, l'information apparaît. Le club doit paramétrer cette information dans gest'hand, au même titre que la couleur des maillots.
  - Avis à prendre auprès de Bruno Blanchard, en charge des salles et terrains.
  - Selon Jean-Philippe, on peut comprendre ce vœu, il faut en tenir compte. Des clubs sont confrontés au problème.
  - Contacter le club pour plus de précisions.
- **Vœu 5** de l'US Sainte Reine de Bretagne – Guide Financier – Affiliation / Ré-affiliation. C'est un club loisir exclusivement. Cette demande est compréhensible, mais difficile à faire passer auprès de la FFH.
  - Thierry précise que les clubs loisirs sont des clubs à part entière qui ont les mêmes obligations. Il y a des règles statutaires.... Ils ne s'affilient plus et continuent à jouer au hand. Les licenciés paient une licence dans leur club. C'est au club d'adapter son tarif de cotisation pour couvrir les frais.
  - Comme le souligne Alexis, pour qu'une fédération puisse vivre, il faut que tout le monde contribue au fonctionnement.
  - Est-on suffisamment attentif au fonctionnement de ces clubs ? Sont-ils déclarés en préfecture ? Ont-ils des subventions de leurs collectivités ? Une salle à disposition ? Selon Jo, il faut s'interroger sur les subventions qu'ils perçoivent en tant qu'association sportive, car elles prennent l'argent public sans jouer le jeu.
- **Vœu 6** de Saint Nazaire HB sur le document de licence fourni aux adhérents. Les tarifs sur les licences sont en partie imposés par le contrôle de la fédération. C'est une obligation de la DGCCRF (direction générale de concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).
  - Selon Anne, il n'est pas simple de sélectionner la bonne catégorie d'âge, c'est une gymnastique à avoir... Ce serait plus simple de pouvoir sélectionner U12, U14, U16.
  - Mais dans les comités, les compétitions ne sont pas les mêmes : U13 ? U15 ?



- Beaucoup de clubs raisonnent en année d'âge alors que la FFH raisonne en catégorie, selon Thierry. Il faudrait peut-être refaire un vademecum sur ce que l'on peut faire dans gest'hand.
- Comme le souligne Michel, il convient juste de pratiquer les prix en fonction des catégories dans gest'hand : -12 ans / -16 ans et +16 ans, soit 3 tarifs... Et ça ne pose plus aucun problème !

**Décision :**

Le CA se positionnera sur les vœux ci-dessous par voie électronique, avant de le transmettre à la FFH :

- Vœu 1 de la Commission HE
- Vœu 3 de l'ATLANTIQUE REZÉ HB
- Vœu 4 de l'ATLANTIQUE REZÉ HB

Les autres clubs seront contactés pour les informer que leur vœu a reçu un avis défavorable et leur communiquer une réponse au problème soulevé.

Clôture de la réunion à 21h30.

**Julien LAHAIE**

Secrétaire Général de la Ligue

**Alexis HUAULMÉ**

Président de la Ligue